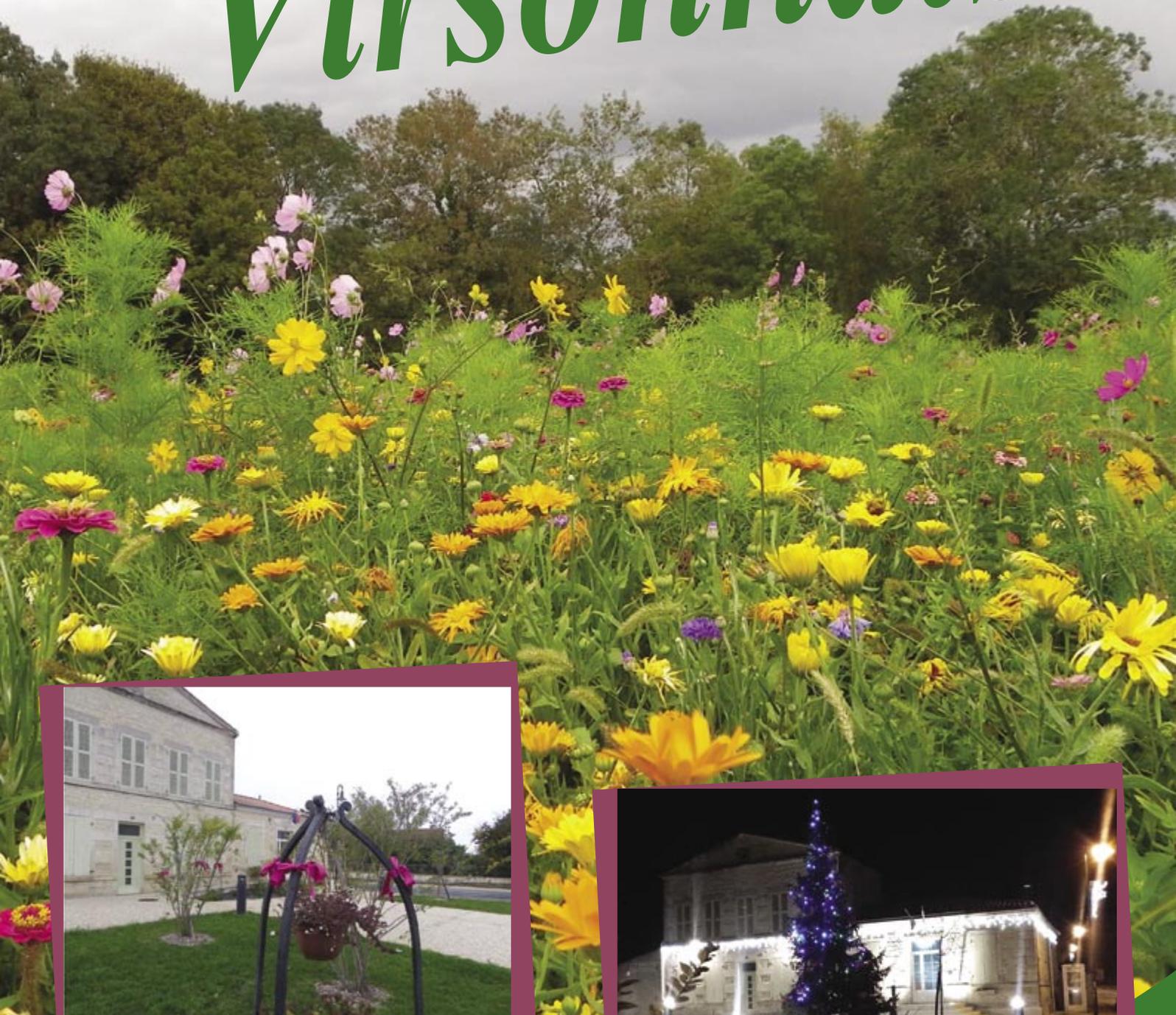


n°44

Janvier 2016

# Chronique Virsonnaise



**RECENSEMENT**  
de la population 2016

*Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'Année 2016*

# Le mot du maire

Chères Virsonnaises et chers Virsonnais,

Lorsque j'ai commencé à rédiger cette page, je ne pensais pas avoir à évoquer cette terrible tragédie qui s'est jouée le vendredi 13 novembre 2015. Ces abominables attentats ont secoué la France et bien au-delà de nos frontières.

Ces événements nous ramenaient dix mois auparavant aux attentats de *Charlie Hebdo* et de l'hypercachère. Un élan de **solidarité** s'en était suivi avec comme point d'orgue la manifestation du 11 janvier 2015.

2015 a aussi été marquée par des inondations à répétition dans le sud-est. Là encore un élan de générosité s'en est suivi.

En octobre, c'est la collision entre un autocar et un poids lourd faisant 43 victimes qui a ému la France entière.

Faut-il à chaque fois un événement tragique pour que les personnes se parlent, s'entraident, prennent conscience de la fragilité de leurs vies ?

Dans ce monde en perpétuel mouvement où tout semble s'accélérer, nous n'avons plus le temps de nous parler. Pourtant, les moyens de communications sont omniprésents. Les écrans ont envahi nos vies. La technologie internet est sensée nous rapprocher ; mais le temps passé devant les écrans nous éloigne toujours un peu plus des autres.

Cependant, il faut vivre avec son temps et il n'est plus concevable de vivre sans téléphone portable ni internet.

A ce sujet, les problèmes de **débit internet** que connaît une partie des habitants de Virson doivent être résolus à l'été 2016 avec l'arrivée de la fibre optique. La décision d'amener la fibre à Virson a été prise en juin 2015. Un an, c'est le temps nécessaire pour l'étude et la réalisation des travaux.

L'**enfouissement des réseaux**, dont le chantier avait commencé en mai 2014, s'est achevé en septembre dernier.

Cette année, nous avons réalisé des travaux importants de remise en état des **voies communales**.

Des travaux de **sécurisation** du centre bourg sont en cours avec la pose de coussins berlinois et une signalisation rappelant aux automobilistes la proximité d'une zone scolaire.

La salle des associations a été restaurée et mise aux **normes d'accessibilité** par l'agent polyvalent.

Des volets roulants ont été installés devant les baies vitrées

du **dortoir** de l'école maternelle pour atténuer la chaleur en fin et en début d'année scolaire.

Le projet d'**assainissement collectif** est lancé. L'année 2016 sera une année d'étude ; les travaux devraient commencer courant 2017.

Côté **animation**, en juillet, nous avons accueilli pour la première fois les scènes d'été sur la plaine de jeux. Pour la fin d'année, un concert a été donné en l'église de Virson.

Nous sommes toujours soucieux de conduire les affaires de la commune dans la plus grande équité en maîtrisant un **budget** de plus en plus serré.

Je remercie toute l'équipe municipale qui s'est investie tout au long de cette année.

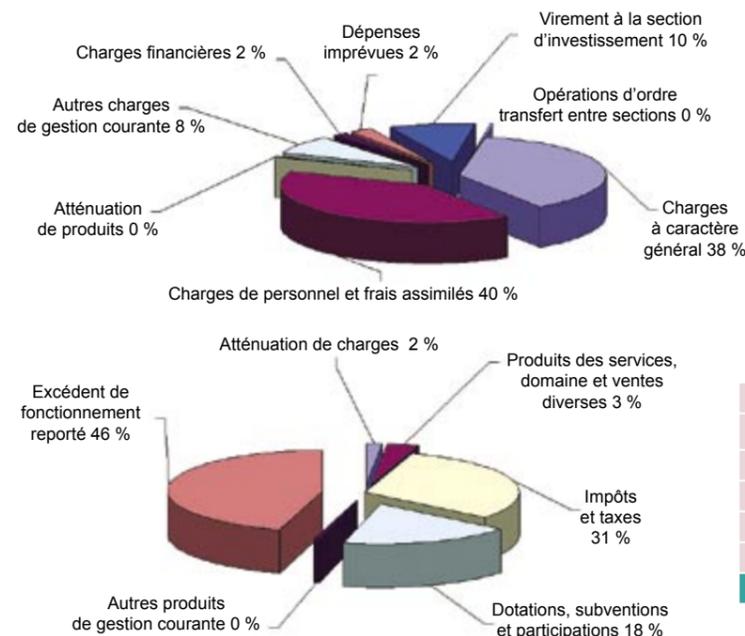
2016 sera une année importante pour l'**intercommunalité**. Avec le transfert de la compétence en matière de PLU, la Communauté de Communes Aunis-Sud va entreprendre l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).

La Communauté de Communes Aunis-Sud va aussi devoir adopter son schéma de mutualisation au plus tard le 31 décembre 2015. Ainsi en rationalisant l'organisation intercommunale, le schéma de mutualisation doit contribuer à réduire les dépenses de fonctionnement.

**Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2016. Je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.**

Thierry PILLAUD  
Maire de Virson

# Budget primitif 2015



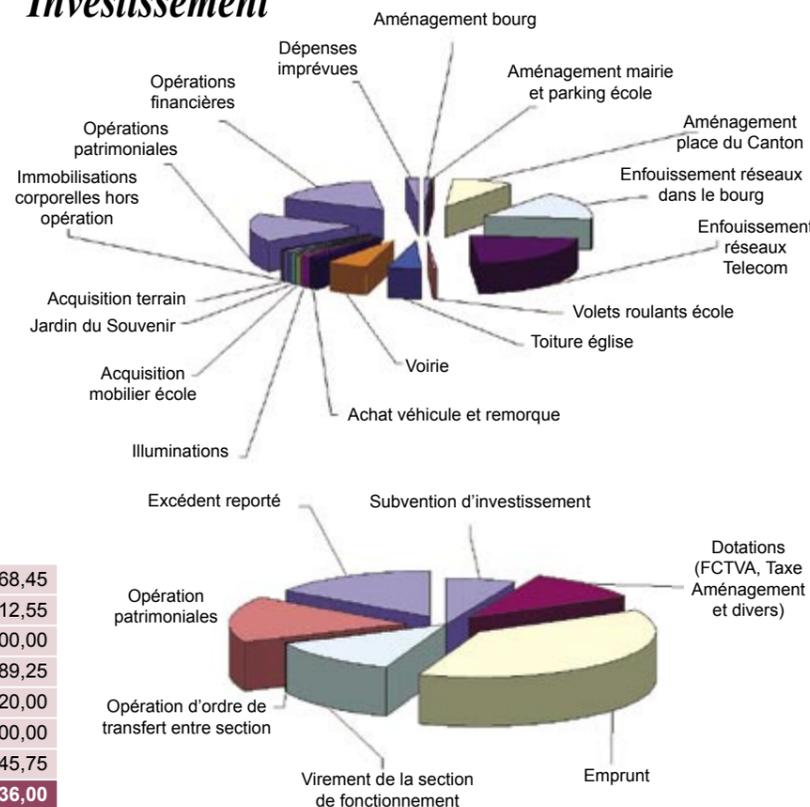
## Fonctionnement

Charges à caractère général	245 827,16
Charges de personnel et frais assimilés	259 200,00
Atténuation de produits	2 000,00
Autres charges de gestion courante	50 900,00
Charges financières	10 695,00
Dépenses imprévues	15 000,00
Virement à la section d'investissement	62 389,25
Opérations d'ordre transfert entre section	920,00
<b>Total DEPENSES</b>	<b>646 931,41</b>

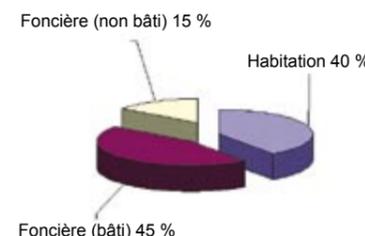
Atténuation de charges	10 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	21 610,00
Impôts et taxes	199 688,00
Dotations, subventions et participations	117 879,00
Autres produits de gestion courante	3 270,00
Excédent de fonctionnement reporté	294 484,41
<b>Total RECETTES</b>	<b>646 931,41</b>

Aménagement bourg	4 000,00
Aménagement mairie et parking école	1 500,00
Aménagement Place du canton	45 287,00
Enfouissement réseaux dans le bourg	82 000,00
Enfouissement réseaux Télécom	110 000,00
Volets roulants école	3 000,00
Toiture église	25 000,00
Voirie	30 000,00
Achat véhicule et remorque	8 000,00
Illuminations	4 000,00
Acquisition mobilier école	2 000,00
Jardin du souvenir	4 000,00
Acquisition terrain	6 000,00
Immobilisations corporelles hors opération	2000,00
Opérations patrimoniales	82 000,00
Opérations financières	80 949,00
Dépenses imprévues	10 000,00
<b>Total DEPENSES</b>	<b>499 736,00</b>

## Investissement



Subvention d'investissement	32 468,45
Dotations (FCTVA, Taxe Aménagt et divers)	53 112,55
Emprunt	192 000,00
Virement de la section de fonctionnement	62 389,25
opération d'ordre de transfert entre section	920,00
Opérations patrimoniales	82 000,00
Excédent reporté	76 845,75
<b>Total RECETTES</b>	<b>499 736,00</b>



## Vote des 3 taxes

	Taux 2015	Produit
Habitation	9,52%	77 692 €
Foncière(bâti)	17,93%	86 619 €
Foncière (non bâti)	62,58%	29 224 €
<b>TOTAL</b>		<b>193 535 €</b>



# Mairie

## Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi  
de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30  
Mercredi, vendredi  
de 8 h à 12 h

Tél. / Fax : **05 46 35 51 96**  
Mail : [virson@mairie17.com](mailto:virson@mairie17.com)  
Site internet : [www.virson.fr](http://www.virson.fr)

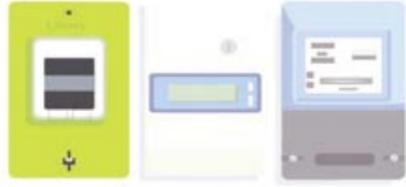
Le maire et les adjoints  
reçoivent sur rendez-vous  
pris au secrétariat.

## Chronique Virsonnaise

Dépôt légal - ISSN.0183-1356  
Directeur de publication : Thierry Pillaud  
Rédacteurs : Commission communication  
Impression : Imprimerie Mingot  
à Marans

## Linky

remplace votre ancien compteur



Sa taille est identique à celle de votre compteur actuel. Ni le compteur Linky, ni sa pose ne vous seront facturés.

Pour ERDF, la généralisation du compteur communicant se fera en deux phases avec, à terme, l'équipement de 35 millions de clients.

Une directive européenne prévoit que 80 % des compteurs devront être communicants d'ici 2020 ; cela s'inscrit dans un mouvement plus large d'ouverture des marchés de l'énergie en France et en Europe.

La modernisation du réseau de distribution appelé «réseau intelligent» permettra :

- de mieux suivre ce qui se passe sur le réseau pour détecter les pannes et réduire ainsi les délais d'intervention,
- d'offrir de nouveaux services aux clients comme les interventions à distance et des délais réduits (24 heures au lieu de 5 jours),
- un accès facilité aux données de consommation pour mieux la maîtriser,

- La possibilité d'être facturé sur ses consommations réelles et non sur des estimations.

Le déploiement de «LINKY» se fera sur 6 ans. Et c'est en collaboration avec les mairies que l'entreprise choisie par ERDF contactera chaque client avant d'intervenir. A partir de 2017, l'île de Ré et l'île d'Oléron seront les premiers concernés, mais il faudra attendre 2020 /2021 pour voir les premiers compteurs sur notre communauté de communes

Les interventions se feront à distance. Cependant, pour les familles rencontrant des difficultés de paiement, les services d'ERDF continueront à se déplacer.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur :

erdf.fr - twitter.com/erdf  
facebook.com/erdf.official  
youtube.com/user/comerdf

R.M.

## Recensement de la population 2016

Cette année, le recensement de la population de Virson se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

**Se faire recenser est un geste civique qui permet de connaître la population exacte de notre commune.**

Pour cette occasion, la commune a recruté deux agents recenseurs :

M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Bodin et M. Neute Nicolas.

*Réservez-leur le meilleur accueil*

**RECENSEMENT de la population 2016**

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! IL A LIEU DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2016. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

**LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS**

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

**LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 3,4 MILLIONS DE PERSONNES**

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez soigneusement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

**LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES**

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**

Insee & votre commune

## Très Haut Débit

EN CHARENTE-MARITIME

En juin 2015, le Département a voté son Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN).

Le projet de déploiement du très haut débit en Charente-Maritime a pour objectif le raccordement

de 100 % des foyers en 2025.

Ce déploiement s'effectuera en deux étapes : 2015 / 2020 et 2020 / 2025.

Sur le territoire de la Communauté de Communes Aunis Sud, **Virson** fera partie de la **première phase** du projet avec Aigrefeuille d'Aunis, Anais, Bouhet, Forges, Le Thou, Saint-Mard, Saint-Pierre d'Amilly, Saint-Saturnin du Bois et Surgères. Les 17 communes restantes seront raccordées lors de la deuxième phase, au plus tard en 2025.

Pour cette première phase à 5 ans, la participation financière de la Communauté de Commune Aunis Sud s'élèvera à 1 395 910 €.

## Passage à la TNT HD

Le 5 avril 2016, nous passons à la TNT Haute Définition. Etes-vous prêt ?

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril.

Vérifiez sans attendre, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant !  
Toutes les infos sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou au 0970 818 818 (prix d'un appel local).



## Recensement citoyen



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site [www.service-public.fr/papiers-citoyenneté](http://www.service-public.fr/papiers-citoyenneté) puis « **recensement, JDC et service national** ».

**L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

**RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)**

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'**inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**BIENTÔT 16 ANS !**

**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**RETROUVEZ « MA JDC SUR MOBILE » EN 1 CLIC**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

**Mail**  
[csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

**Téléphone**  
05.49.00.24.69

**Courrier**  
Centre Du Service National De Poitiers  
Quartier Aboville - BP 90647  
86023 POITIERS CEDEX

# Travaux

## LA VOIRIE COMMUNALE, VASTE SUJET !

Certains citoyens ne voient pas l'utilité de mettre autant d'argent dans nos petits chemins communaux, fréquentés seulement par les tracteurs entend-on souvent !

Détrompez-vous... les chemins de notre commune sont très fréquemment utilisés par les habitants des différents hameaux de Virson et des communes avoisinantes, qui plus est si ces chemins sont et restent en bon état.

Pour preuve, la route de Saint-Vincent, qui a été refaite cette année à hauteur du Préneau, voit passer chaque jour un nombre incalculable de véhicules, de personnes qui viennent de Chambon et ses alentours par exemple, et veulent rejoindre la départementale 116 (Forges-Les Haies). L'usage du GPS y est sûrement pour quelque chose !

Notre commune possède 16,5 km de voirie dont l'entretien reste à la charge de la municipalité. Cependant, avec la diminution régulière des subventions accordées par l'Etat et l'augmentation tout aussi régulière des tarifs des entreprises de travaux publics, la tâche s'annonce encore et toujours difficile.

**Cette année, en 2015, deux chemins ont été refaits** : le chemin de La Grève et le chemin de Saint-Vincent (pour une partie), ainsi que plusieurs virages dont celui du chemin du Moulin Bonnet. La commission voirie s'est chargée, avant d'engager ses travaux, de faire passer sur tous les chemins de la commune un « point à temps » manuel afin de reboucher les trous dans la chaussée les plus urgents, ainsi que l'enrobeur-projecteur sur le chemin des Granges



et le chemin de Maillezais. Ce dernier procédé consiste à boucher les trous avec une succession de couches de goudron à chaud et de graviers. Ces travaux sont onéreux mais leur efficacité dans le temps est reconnue.

Le budget total des travaux de voirie réalisés en 2015 représente **30 000 €** et les prévisions pour 2016 sont déjà visibles. La commission voirie devra donc se réunir pour décider des priorités. Sachez donc que si vous observez un trou sur la voie devant chez vous, les conseillers aussi l'ont déjà vu, alors un peu de patience... le goudron arrive !

V.P.



## CIMETIÈRE

L'incinération du corps du défunt devient de plus en plus courante.

Pour offrir un lieu de recueillement aux familles, un **Jardin du Souvenir** sera bientôt créé dans le cimetière, autour de la stèle installée début septembre 2015.

Un espace de dispersion des cendres sera réalisé ainsi qu'un aménagement paysager propice au recueillement.

La mémoire de chaque défunt dont les cendres auront été dispersées en ce lieu sera rappelée par une plaque apposée sur la stèle. Cette plaque sera à la charge des familles.

T.P.



## SECURITE ROUTIERE

Suite aux comptages routiers effectués en début d'année 2015, il a été décidé de procéder à la mise en sécurité des voies départementales 113 et 108 traversant le bourg de Virson.

La route d'Anais (RD 113), après avoir été refaite jusqu'à la route de La Rochelle, sera équipée d'une paire de **coussins berlinois** juste avant l'entrée de la rue du Pas du Clerc en entrant dans le bourg.

Rue de La Rochelle (RD 108), trois paires de coussins berlinois seront installées. Une première paire sera positionnée entre les deux ponts en arrivant de La Rochelle, une deuxième sera située à l'entrée du bourg en venant des Haies et la troisième au niveau de la mairie.

Le plateau, face à la mairie, devenu obsolète avec le temps, sera remplacé par des bandes rugueuses en résine. Le terre-plein central face à l'école sera lui aussi restauré avec de la résine.

La signalisation adéquate sera mise en place. De plus, la proximité de la zone scolaire sera signalée par deux panneaux jaunes visibles de très loin.

Ces dispositifs devraient permettre de diminuer la vitesse des véhicules traversant le bourg.

La gendarmerie effectue très régulièrement des contrôles de vitesse sur ces axes.



## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le projet d'assainissement collectif est entré dans sa première phase. Un terrain a été pressenti pour l'implantation de la future station d'épuration. Un accord a été signé entre le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime et le propriétaire du terrain.

Selon le Syndicat des Eaux, sous réserve de l'aboutissement des négociations foncières en cours pour l'acquisition du terrain de la future station d'épuration, le planning prévisionnel de l'opération pourrait être le suivant :

**2016**, finalisation des démarches d'ac-

quisition foncière, désignation d'un maître d'œuvre, validation des études d'avant projet et de projet, instruction du dossier d'incidence « loi sur l'eau », soumis à l'avis d'un hydrogéologue agréé, en vue de l'obtention du récépissé de déclaration pour le rejet de la station d'épuration ;

**2017**, consultation des entreprises et démarrage de la première tranche de réseau et de la station d'épuration sous réserve de l'accord des partenaires financiers.

T. P.



## SALLE DES ASSOCIATIONS



La salle fut construite en 1860 par la municipalité. C'était à l'époque une salle de classe primaire. Elle communiquait avec le logement de l'instituteur. Des générations de petits Vironnais ont passé une partie de leur scolarité sur les bancs de cette classe. Elle a ensuite servi pour la garderie.

Depuis 2002, cette salle est devenue un local pour les associations de la commune. Avec le temps, le plancher en bois très dégradé devenant dangereux, des travaux s'imposaient.

Elle a été **entièrement rénovée** par l'agent communal (M. Schmitt) et mise aux normes d'accessibilité. Il a tout refait du sol au plafond. Si le temps des travaux a pu paraître long, c'est que son emploi du temps est chargé, tellement ses tâches sont variées et multiples. Le résultat méritait bien de patienter quelques mois.

La salle est ré-ouverte aux associations depuis fin novembre 2015.

A.G.

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

La loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (loi ALUR) rend la Communauté de Communes (CdC) compétente de droit en matière de Plan Local d'Urbanisme.

Le développement urbain ne peut plus être pensé uniquement à l'échelle de la commune. Les habitants d'une commune travaillent souvent sur une autre commune, voire deux pour un couple. Ils font leurs courses à l'extérieur de leur commune et sont souvent obligés de parcourir plusieurs communes pour la pratique du sport ou les loisirs de toute la famille. Une com-

mune seule n'a plus les moyens de subvenir à tous ces besoins.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal permet de mettre en œuvre un projet de territoire. Ainsi, la planification se fait bien à l'échelle d'un bassin de vie qui tient compte de la complémentarité des communes.

La CdC joue ainsi tout son rôle par une mutualisation des moyens et des compétences sur son territoire. Les communes ne sont plus concurrentes mais bien complémentaires et solidaires entre elles ; c'est la politique du « **Faire Ensemble et du Vivre Ensemble** ».

Le PLUi est donc un outil pour l'avenir qui :

- permet la cohérence du projet de territoire
- permet de définir un cadre de vie
- facilite la mise en œuvre d'une politique en faveur du logement
- permet l'atténuation et l'adaptation aux impacts du changement climatique
- apporte des réponses adaptées en matière de développement économique.

Le PLUi doit être finalisé et approuvé avant le 31 décembre 2019.

T. P.

# Environnement

## TOUS RESPONSABLES DE L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Avoir un terrain privé correctement entretenu relève de la responsabilité de chaque occupant, mais qui peut déborder de l'autre côté de la clôture.



Prenons un engagement pour l'amélioration de notre cadre de vie. Dans l'intérêt général, chacun doit se sentir **responsable de « son bout de trottoir »** et participer à l'entretien de celui-ci qu'il soit propriétaire ou locataire.

La commune est engagée dans la Charte Terre Saine avec pour objectif le zéro phytosanitaire. Les pesticides et désherbants sont dangereux pour les habitants, pour le personnel qui manipule ces produits et pour la biodiversité.

De plus, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouvertes au public.

Ce nouveau mode de fonctionnement ne peut être mené par la commune seule. Il implique que l'ensemble des citoyens participe à l'entretien de « son bout de trottoir ».

**Qu'entend-on par trottoir ?** Il s'agit de l'espace au droit de la façade ou de la clôture des riverains :

- pour les trottoirs sur toute leur largeur
- s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,50 m de largeur.

Je remercie toutes les personnes qui entretiennent déjà spontanément leur trottoir ou espace enherbé et invite toutes les autres à les rejoindre dans cette démarche citoyenne.

T.P.

## JACHÈRE FLEURIE

Cette année, la jachère fleurie semée au printemps par Vincent Penon et François-Xavier Coussot, à proximité du verger communal, a été particulièrement réussie.

En plus de nous enchanter le regard par sa floraison colorée, elle **attire une faune utile**, en particulier les insectes butineurs et pollinisateurs. C'est une source non négligeable de nectar et pollen alors que les ressources se font de plus en plus rares.

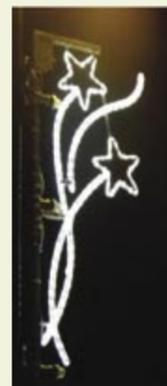
La jachère fleurie est une solution à peu de frais pour garnir et embellir le terrain jouxtant le verger communal. En effet, elle ne nécessite aucun entretien après la levée : **ni tonte, ni arrosage.**



Elle nous offre un tableau bucolique aux couleurs chatoyantes et variées grâce à la diversité des variétés de fleurs utilisées pour le semis.

Espérons que l'année prochaine les conditions météorologiques seront aussi favorables à la réussite de notre jachère fleurie.

T.P.



## ILLUMINATIONS

Pour les fêtes de fin d'année, la municipalité a investi dans de nouvelles illuminations. Celles-ci ont été installées le mercredi 9 décembre sur les lampadaires de la rue de La Rochelle.

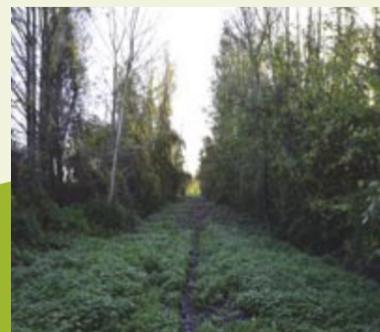


Cette année, le **grand sapin** qui trône majestueusement devant la mairie a fière allure avec ses paquets cadeaux et ses guirlandes lumineuses.

Il a été gracieusement offert par Annie et Georges Delbecque que nous remercions.

## FUTUR CHEMIN DE RANDONNÉE

au départ de la rue des Granges



# Repas des Aînés

Samedi 28 novembre, les aînés se sont retrouvés pour le traditionnel **repas offert** par la municipalité.



Ce rendez-vous gourmand permet de sortir du train-train quotidien et est une précieuse occasion d'échange et de partage.

Le temps s'est écoulé bien trop rapidement et tous se sont séparés en se disant à l'année prochaine.

C.C.



# Concert à l'église

Pour ce deuxième concert dans l'église de notre village, le 12 décembre dernier, les nombreux spectateurs ont pu apprécier la virtuosité des deux guitaristes. **Moment de douceur et de sérénité** pour une soirée très agréable.

Le parvis de l'église scintillait de lumières et, pour compléter cette féerie, 130 bougies posées au sol, en forme de Tour Eiffel. Notre façon de rendre hommage aux victimes des attentats parisiens.



Les boissons chaudes et les pâtisseries, servies à l'issue du concert, ont été appréciées de tous.

C.C.

9

## UN ARBRE, UNE NAISSANCE

Samedi 14 novembre 2015 à 15 h, la plaine de jeux a pris un air de cours de jardinage. Les parents des enfants nés en 2014 et 2015 étaient réunis avec les élus pour l'opération « Un arbre, une naissance ». Sur dix-huit familles, sept ont répondu présentes.

**Cinq arbres ont été plantés** pour les enfants, deux aubépines roses, deux amélanchiers et un savonnier. Ce fut aussi l'occasion de planter un chêne vert, symbole de durabilité, dans le cadre de l'opération « Un arbre pour le climat et la biodiversité en France ». Cette biodiversité est aujourd'hui menacée. La fragmentation, la disparition ou la dégradation progressive des milieux naturels, la surexploitation des ressources, la pollution de l'eau, de l'air ou des sols, l'introduction d'espèces invasives, le dérèglement climatique mettent à mal cette biodiversité. Si l'arbre est victime du réchauffement, il apporte aussi une réponse en captant le carbone.

**Ce chêne vert planté à l'entrée de la plaine de jeux symbolise l'engagement de notre collectivité dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité** à quelques jours de l'ouverture de la COP 21.

L'après-midi s'est terminée par un goûter accompagné d'un verre de jus de pommes du verger communal.

T.P.



8

# Ecole maternelle de Virson - RPI Virson-Bouhet-Chambon

## À L'ÉCOLE MATERNELLE...

Deuxième rentrée avec la nouvelle équipe pédagogique (maîtresse Cynthia, maîtresse Emmy et maître Gilles) et toujours la dynamique équipe des ATSEM (Christine, Marie et Sandrine). Bérangère à la cantine régale petits et grands aidée par Aline, très présente à l'école notamment le mercredi matin dans la classe de la directrice maîtresse Emmy.



Au mois de septembre, toute l'école a pu profiter du **verger de Virson** en allant cueillir des pommes. Les classes des petites sections et des moyennes sections ont réalisé alors le dessert de toute l'école : un crumble ! Heureusement, des parents nous ont gentiment aidé pour pouvoir faire tout ça...

Toujours dans le thème des arbres, l'école a pu faire venir en novembre, un spectacle rien que pour les enfants, grâce à l'aide financière de la mairie. Il s'intitulait « **L'arbroscope** » et Guillaume le comédien racontait une histoire avec des grands livres pop-pup !



Bien entendu, au mois de décembre, toute l'école s'est mobilisée pour recevoir le Père Noël. Ainsi, les enfants ont préparé des décorations, ont cuisiné, chanté... Et cette nouvelle année qui commence promet de nombreuses surprises avec, par exemple, une journée à l'Aquarium et à la médiathèque de La Rochelle en y allant en train... ou le carnaval au mois d'avril (tout le monde y sera convié déguisé...!), un nouveau spectacle offert par la mairie, et plein de choses encore... Vive l'école maternelle !!!

Maîtresse Emmy

## TRAVAUX AU DORTOIR

C'est dans un souci de bien-être pour les petits de maternelle, qui enduraient des températures élevées lors des siestes au cours des mois de mai juin et septembre, que la commission Bâtiments a décidé la mise en place de **volets roulants** sur les baies vitrées du dortoir.



L'entreprise Gaudissard d'Aigrefeuille les a posés mi juin.

Le retour très positif (puisque la moyenne de température est de 22° là où l'on pouvait atteindre 28°) permettra aussi en période hivernale de faire des économies de chauffage.

R.M.

## CANTINE A VIRSON

 **Un repas de qualité à un prix raisonnable**

Les enfants fréquentant l'école maternelle de Virson ont la chance de bénéficier d'un service de cantine de qualité.

En effet, **Bérangère**, cantinière à Virson depuis 35 ans, met un point d'honneur à offrir aux enfants de l'école maternelle un repas entièrement cuisiné par ses soins.

Elle sélectionne des produits de qualité tant au niveau des viandes, poissons que des fruits et légumes. Avec l'expérience acquise au fil des années, elle connaît les goûts des enfants et cuisine des plats qui sont appréciés de ceux-ci.

Elle prépare toujours des repas équilibrés et variés, avec des produits de saison.

Les enseignants de la nouvelle équipe ne s'y sont pas trompés puisqu'ils prennent leurs repas à la cantine.

Bérangère a toujours une petite attention particulière pour les périodes marquantes de l'année scolaire : repas de Noël avec chocolats\*, petits œufs de Pâques, pique-nique de fin d'année scolaire.

**Ce service de qualité se paye** et a un coût non négligeable réparti entre les parents et la commune.

Pour l'année scolaire **2013 / 2014**, le prix de revient du repas était de 4,70 € facturé 2,25 € pour les enfants et 3,65 € pour les adultes. Pour l'année scolaire **2014 / 2015**, le prix de revient du repas est de 5,05 €.

Cette augmentation du coût de revient est due à une augmentation du prix des matières premières et à une diminution du nombre de repas

servis, les charges en personnel restant les mêmes. Le Conseil municipal a donc opté pour une légère augmentation du repas facturé de 0,05 € pour les enfants et 0,35 € pour les adultes. Le repas est donc passé à 2,30 € pour les enfants et 3,90 € pour les adultes à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2015. Ces prix restent très raisonnables comparés à ceux pratiqués aux alentours pour une cuisine industrielle.

Pour 46 201,65 € de charges, la part facturée aux parents et enseignants représente 20 774,55 €, il reste donc 25 427,10 € à la charge de la commune. Pour diminuer ces charges, beaucoup de municipalités font appel aux services des centrales de restauration, ce qui nécessite moins de personnel au détriment de la qualité bien sûr.

Notre choix n'a pas été celui-ci et nous continuerons ainsi tant que nous en aurons la possibilité.

Conscient de la charge que peut présenter le budget «cantine» pour certaines familles, je reste persuadé que les parents apprécient d'avoir le meilleur pour leurs enfants

Je remercie Bérangère pour son savoir-faire et son dévouement auprès des enfants, et par la même occasion les ATSEM qui aident pour le service des repas.

T.P.



\* **Menu de Noël 2015**  
Toast au foie gras  
Émincé de chapon  
Pomme duchesse Haricots verts  
Trilogie de dessert de Noël



## C'est la rentrée pour AP3E !

Créée en décembre 2013, l'association AP3E (association des parents d'élèves des écoles de Bouhet, Chambon et Virson) a fait sa première rentrée en septembre 2014. Cette association, de type loi 1901, dont le siège social se situe à Bouhet, a pour but d'organiser et d'animer des événements afin de promouvoir toutes initiatives tendant à améliorer les conditions d'apprentissage et l'épanouissement des enfants des trois écoles.

AP3E a repris ses activités lors de l'Assemblée Générale du 25 septembre dernier, l'association a présenté les actions menées depuis janvier.

Une **chasse au trésor** gratuite pour les enfants des trois écoles a été organisée le samedi 18 avril à Virson. Cette manifestation a eu un grand succès puisqu'une centaine d'en-

fants «Les aventuriers de Bouchamvir» ont pu découvrir, après différentes épreuves («Voie lactée», «Constellation», «Galaxie»), le trésor avec l'aide du «Grand Bulbul». Merci encore à la municipalité qui nous a permis d'organiser cette manifestation sur l'aire de jeux de Virson.

Les fonds récoltés lors de la **tombola** du 20 mars 2015 ont permis à l'association de verser des subventions pour la totalité des projets présentés par les 3 écoles :

- **école de Virson** : sortie de toutes les classes au Cirque Arlette Gruss avec visite de la ménagerie,

- **école de Bouhet** : sortie à la Maison de la forêt, achat d'un super transpor-

teur pour la cour et achats de 4 postes radio-CD,

- **école de Chambon** : sortie au site archéologique de Saint-Saturnin du Bois, sortie théâtre pour les classes CM1/CM2 et sortie au Parc de l'Estuaire à Saint-Georges de Didonne.

AP3E prend en charge, depuis 2014, l'organisation de la **kermesse des écoles** qui s'est tenue cette année à Chambon. L'association a proposé une restauration le midi après les spectacles des écoles de Virson et Bouhet. La kermesse s'est déroulée l'après-midi avant le spectacle de l'école de Chambon. Le soir, une boum était organisée pour les enfants avec une démonstration de Zumba. Belle journée.

Enfin, le dimanche 15 novembre 2015, une **bourse de l'enfance** a été organi-

sée à la salle des fêtes de Chambon.

L'association poursuit ses actions sur un autre projet que nous souhaitons monter en partenariat avec une ou deux boulangeries pour la vente de galettes des rois aux parents.

Le 18 mars 2016, AP3E va proposer une tombola à gratter, ainsi qu'une boum dans la salle des fêtes de Chambon et, le 21 mai, nous organiserons une chasse au trésor pour les enfants comme celle de l'année dernière qui avait rencontré un grand succès. Enfin, en juin, ce sera la kermesse de la fête des écoles.

En attendant, n'hésitez pas, d'ores et déjà, à venir consulter notre site :

[ap3ecoles.wix.com/ap3e](http://ap3ecoles.wix.com/ap3e)

ou de nous faire parvenir un mail pour toutes questions ou renseignements :

[ap3ecoles@gmail.com](mailto:ap3ecoles@gmail.com)

■ Aude **BONNIN**,  
vice-présidente de l'AP3E

# Manifestations communales 2015

## Fête nationale



Ce **14 juillet**, les Virsonnais se sont retrouvés pour un apéritif aux couleurs de la République, offert par la municipalité.

Cette année, ce moment convivial s'est prolongé par un **pique-nique** sur la plaine de jeux. Chacun avait apporté son repas et n'a pas hésité à le partager avec ses voisins de table.



Après le repas, des équipes se sont formées pour les **jeux de palets**.



La fin de soirée s'est passée dans la bonne humeur. Les enfants ont bien profité des jeux à proximité, notamment le nouveau tourniquet. Tout le monde est reparti satisfait de sa journée.

## Octobre rose à Virson

A l'occasion d'OCTOBRE ROSE, la commune de Virson soutient l'association **LUCIDE 17** dans son action de sensibilisation au dépistage organisé du cancer du sein.



## Bibliothèque

En ce **samedi 3 octobre**, petit rassemblement à la Bibliothèque «*Mille et un Livres*».



Autour du pot de l'amitié, nous nous sommes retrouvés nombreux à fêter les 1 an de sa réouverture. L'occasion pour quelques Virsonnais de venir découvrir les lieux et s'inscrire.



Le mardi 1<sup>er</sup> décembre, **passage du Bibliobus** avec un dépôt d'environ 500 livres. Venez les découvrir !



**Horaires d'ouverture de la bibliothèque :**  
le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30  
et le samedi de 10 h à 12 h.

C.C.

## Virson s'anime

Petit aperçu des manifestations de l'année écoulée !

15 avril : 16<sup>e</sup> édition pour notre vide-grenier !



Prenez du beau temps, beaucoup d'exposants, de nombreux visiteurs et vous aurez tous les ingrédients pour un vide-grenier réussi, comme d'habitude !

20 juin : feu de la Saint-Jean



Le groupe «Celtic Sailors» nous a comblés avec sa danseuse et sa musique entraînante. La paëlla géante fût appréciée de tous. Cette belle soirée d'été, pleine de douceur, s'est terminée avec le traditionnel feu de la Saint-Jean et la soirée dansante.

11 septembre : cueillette des pommes



Nouveau tourniquet dans la plaine de jeux, financé par «Virson s'anime» et installé par Willy début juillet.



Beaucoup de Virsonnais ont participé à cette récolte fructueuse : 920 kg de

21 novembre : Repas des Pommes



Préparation Apéritif Dégustation  
Très grand succès pour notre traditionnel Repas des Pommes

5 et 6 décembre : Expo Peinture



8 personnes composent l'atelier peinture : aquarelle, huile, pastel, toutes les techniques y sont travaillées. Les 145 tableaux accrochés aux grilles rendaient cette exposition attrayante. Une centaine de personnes nous ont rendu visite.



C.C.

# Les Archers de Virson



Depuis le 5 septembre 2015, les Archers de Virson ont entamé leur 32<sup>e</sup> saison. Toujours sous la houlette de son président Jacky Tourneur, le club accueille à ce jour **28 licenciés âgés de 6 à 69 ans**, venant de Virson mais aussi de nombreuses communes aux alentours (Aigrefeuille, St-Jean de Liversay, Puyravault, St-Georges du Bois, Bouhet...).

Cette année 2015 a vu de nombreux changements s'opérer :

- **Nouveau terrain** (situé derrière la salle des fêtes) où les cibles ont été totalement refaites cet été. Il permet de s'entraîner à toutes les distances, de 70 à 10 m. La cible de la salle des fêtes a également été refaite pour l'entraînement l'hiver.



- **Entraînements réorganisés** avec de nouveaux encadrants :

Le mercredi, les débutants (jeunes et adultes) de 16 h 30 à 18 h avec Eric Perrot et Patrice Allard, et le groupe jeunes et adultes confirmés de 18 h à 20 h avec Audrey Allard ;

Le samedi, les débutants (jeunes et adultes) de 10 h à 12 h avec Aurélie Soudant, et le groupe jeunes et adultes confirmés de 10 h à 12 h avec Audrey Allard.

**Nouveauté le samedi : le groupe Parcours (jeunes et adultes) de 14 h 30 à 16 h 30 avec Patrice Allard.**

L'objectif du club pour cette nouvelle saison : amener nos débutants à progresser, à découvrir l'ensemble de nos disciplines et à faire leurs premiers pas en compétition.

Le groupe «confirmé» a déjà ouvert le bal dès le samedi 21 novembre à La Jarrie où ils ont brillé au concours jeunes (concours par niveaux permettant d'accéder aux concours officiels) : 3 podiums ! Le lendemain, 4 archers de Virson ont participé au concours sélectif et ont obtenu d'excellents résultats : 3 premières places et une 4<sup>e</sup> place !



Le groupe Parcours s'entraîne également pour préparer sa saison qui débutera début 2016.

Mi-juillet, le club a de nouveau organisé sa «marche» qui a accueilli **210 marcheurs**. Venu passer une agréable soirée dans la campagne virsonnaise, ils ont pu déguster, tout au long du parcours, un excellent dîner qui a rencontré un franc succès. Une nouvelle marche est prévue en 2016. Nous vous communiquerons la date prochainement.

En attendant, n'hésitez pas à nous rencontrer et pour tous renseignements :

**cie.archersvirson@gmail.com**

Audrey A.

# Les Petites Mains Virsonnaises

«Les Petites Mains Virsonnaises» est une association de loisirs créatifs, ouverte à toutes et tous. Vous voulez apprendre une spécialité, peinture sur soie, sur tissu, sur bois, sur verre, faire de l'hardanger ou de la broderie, du crochet, du tricot ? Vous pouvez nous rejoindre chaque jeudi à la salle des associations de 14 à 17 h.

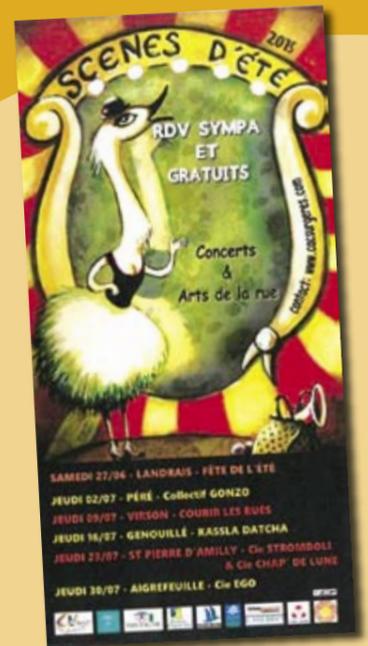
Présidente : Annie GASPARD - 05 46 67 86 43  
virsonnaise@free.fr - www.virsonnaise.com

**EXPO-VENTE  
DU SAMEDI  
12 DÉCEMBRE**



Encore un vif succès pour l'exposition-vente où l'association a présenté ses réalisations de loisirs créatifs. Remerciement au public d'être venu nombreux et remerciement à la commune de Virson pour la salle d'exposition.

A. G.



# Scènes d'été

Pour sa 16<sup>e</sup> édition, les Scènes d'été ont sillonné les communes du canton de la CdC Aunis Sud, tous les jeudis du 27 juin au 30 juillet. Pour la première fois, le jeudi 9 juillet 2015, le grand chapiteau itinérant des Scènes d'été s'est arrêté dans notre commune, sur notre plaine de jeux, le temps d'un spectacle.



Le groupe d'artistes «Courir les rues», nous a régalié de ses chansons populaires, et les bénévoles du CAC de Surgères (Centre d'Animation Cantonal), de leurs crêpes et boissons fraîches.

Nous espérons que les Scènes d'été s'arrêteront à nouveau chez nous, et encore merci à toutes les équipes de bénévoles du CAC de Surgères et de la commune de Virson.

V. F.

# ACCA de Virson

▼ Si, comme Lilou et son papa, vous voulez prendre en charge l'un de nos **abreuvoirs et mangeoires**, vous améliorerez la vie des animaux sauvages dans les périodes de sécheresse et les périodes hivernales rigoureuses. Nous vous fournirons les graines. Contactez-nous : Jeanlouis.senard@orange.fr



▲ Chambon, samedi 21 mars 2015 : **festivité et convivialité !**

Vous aimez vous amuser ? Rejoignez-nous : le prochain repas aura lieu samedi 19 mars 2016.

► Cette année, l'ACCA a organisé une **rando**, marche en matinée le dimanche 6 septembre, avec un quizz le long du parcours. Une personne a gagné

une radio CD pour avoir répondu aux 7 questions, et les 4 autres qui avaient répondu à 6 questions sur 7 ont eu un lot de consolation.

Les départs se sont échelonnés de 9 h à 10 h 30 de la plaine de jeux, pour se terminer au même endroit.

Après 8 ou 10 km, les participants se sont retrouvés autour d'un **repas champêtre**.



**Tous les membres de l'ACCA se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour 2016.**

ACCA en St-Hubert  
Jean Louis SENARD

## Artisans de Virson



<b>MOUGON Stéphane</b> Electricien	20, levée de Tesson	05 46 68 81 82 06 13 75 83 66
<b>PLET Yohann</b> Electricien	18, levée de Tesson	05 46 30 08 12 05 46 30 08 13
<b>IDEELEC</b> Electricien	6, chemin de Forges Les Haies	05 46 67 26 48 06 30 42 47 73
<b>LIGNERON Emmanuel</b> Menuisier	 6, chemin de l'Avenir Les Roulières	06 73 62 25 67
<b>DUFAU Michel</b> Peintre	 2, chemin des Mottes Le Bois de l'Encens	05 46 35 47 22 06 50 20 60 15
<b>FRANCKOWIAK Pierre</b> Peintre décorateur	13, chemin de Maillezais Le Bois de l'Encens	06 78 51 30 70 pierre@id17.com www.id17.com

## Infirmière



### LE FRANCOIS Aurore

Infirmière libérale Diplômée d'Etat  
Soins à domicile  
ou au cabinet sur rendez-vous  
7, rue Auguste Gouineau  
**06 62 38 28 84**

## Association Mon Instant Détente

Vous ressentez le besoin d'une pause  
dans le tourbillon de votre quotidien?  
L'association «Mon Instant Détente»  
vous la propose à Virson sous forme  
de séances collectives.



Un accompagnement basé  
sur différentes techniques  
de sophrorelaxation vous conduira  
à relâcher vos tensions, mais  
également à équilibrer et harmoniser  
votre bien-être au niveau  
de votre corps, de votre esprit  
et de vos émotions.

Une première séance découverte  
est gratuite et sans engagement.

La date sera définie  
en fonction des participants.

Association Loi 1901

Contact et animation :

**Maryvonne BRUNET**  
**06 72 89 06 94**

## Remise des sacs noirs et jaunes

La distribution des sacs poubelles pour  
la collecte des déchets s'effectuera du  
**25 au 29 janvier 2016.**

Ils sont à retirer à l'atelier  
municipal 11, rue de La Rochelle  
de 8 h à 12 h.



Les rouleaux de sacs sont délivrés  
pour l'année, il est donc impératif  
de venir les chercher à la période  
indiquée.

## Dates à retenir

- **18 janvier**  
Cérémonie des vœux  
à la salle des fêtes
  - **12 mars**  
Concert dans l'église
  - **19 mars**  
Repas dansant ACCA  
Salle de Chambon
  - **3 avril**  
Vide-grenier  
*Virson s'Anime*
  - **21 mai**  
Chasse au trésor enfants  
*AP3E*
  - **18 juin**  
Fête de la Saint-Jean  
*Virson s'Anime*
  - **2 juillet**  
Marche nocturne  
*Les Archers Virsonnais*
  - **4 septembre**  
Marche gourmande  
ACCA
  - **Mi septembre**  
Cueillette des pommes  
et pressage  
*Virson S'Anime*
- 
- **Mi novembre**  
Repas «pomme»  
*Virson s'Anime*
  - **10 décembre**  
Expo vente de Noël  
*Les Petites Mains*
  - **10 décembre**  
Concert dans l'église